

## 42<sup>e</sup> Congrès de l'AREQ sous le thème « Une force pour la société »

### *Dans ce numéro :*

- ✳ 42<sup>e</sup> Congrès de l'AREQ sous le thème « Une force pour la société »  
p. 1
- ✳ L'AREQ adopte une « Déclaration sur l'indexation »  
p. 2
- ✳ Recherche sur la violence conjugale chez les femmes âgées  
p. 3
- ✳ Ateliers téléphoniques pour les personnes proches aidantes  
p. 4
- ✳ Avis à nos membres masculins de 70 ans ou plus  
p. 4
- ✳ Pour simplifier la vie aux personnes qui déménagent  
p. 5
- ✳ Décès d'une pionnière : Mademoiselle Emma Massie  
p. 5

Le 42<sup>e</sup> Congrès de l'AREQ a réuni quelque 650 personnes déléguées provenant de l'ensemble des régions du Québec, du 2 au 5 juin à Laval. Organisé par un comité placé sous la direction des régions de l'Île de Montréal et de la Laurentie, le Congrès a connu plusieurs moments forts. Il nous est bien sûr impossible de tous les nommer et de les expliquer en détail dans ce bulletin. En voici tout de même quelques-uns :

- l'allocution d'ouverture de la présidente de l'AREQ, Mme Mariette Gélinas, à propos de la thématique du Congrès, « Une force pour la société » ;
- la conférence d'ouverture de la ministre responsable des Aînés, Mme Marguerite Blais ;
- le panel « Comment ça va la santé » réunissant, à titre de conférenciers, le Dr Réjean Hébert, doyen de la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke et coprésident de la Consultation publique sur les conditions de vie des aînés, Marie-Claude Prémont, professeure de droit à l'ENAP et chercheuse dans le domaine des soins de santé publique, Lily Tremblay, présidente du Regroupement des aidantes et aidants naturels du Québec, et Pierre Beaulne, économiste à la CSQ ;
- le banquet au cours duquel a notamment eu lieu un hommage à Mme Lise Bissonnette à titre de « personnalité féminine », pour sa contribution majeure au développement économique, social et culturel du Québec ;
- l'adoption des grandes orientations de l'AREQ pour le triennat 2008-2011, en particulier à propos de la situation économique des personnes retraitées et de la santé ;
- l'élection d'un nouveau Conseil exécutif national (voir autre texte) ;
- une modification au nom de l'association afin qu'il soit à la fois représentatif et inclusif. Le nouveau nom sera AREQ (CSQ) – Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (voir autre texte).

Plusieurs documents, dont les textes d'allocution de Mesdames Gélinas, Blais et Bissonnette, seront disponibles sous peu au [www.areq.qc.net](http://www.areq.qc.net).

Un très grand merci aux bénévoles, aux organisateurs et au personnel, qui ont fait de ce rendez-vous triennal, un vif succès !



## À surveiller en juin :

- **Conseil exécutif**  
11 et 12 juin
  
- **Rencontre Quoi de neuf?**  
13 juin
  
- **Conseil d'administration**  
17 juin, 18 et 19 (am) juin

### **Mariette Gélinas à la tête d'un nouveau Conseil exécutif**

Enfin, les personnes déléguées ont élu un nouveau Conseil exécutif pour le prochain triennat. Mariette Gélinas a été réélue à la présidence. Elle entamera un dernier mandat à la tête de l'Association.

En plus de Mme Gélinas, le Conseil exécutif sera formé de Mme Louise Charlebois, élue à la première vice-présidence, M. André Pelletier, réélu à la 2<sup>e</sup> vice-présidence, Mme Suzanne Faucher, élue au poste de secrétaire, et M. Pierre-Paul Côté, réélu comme trésorier.

C'est donc avec émotion que M. Robert Gaulin a terminé son mandat à la première vice-présidence et que Mme Adrienne Carpentier a terminé son mandat au poste de secrétaire.

### **Un nom représentatif et inclusif**

Les personnes déléguées ont entériné le changement de nom de leur association, qui s'appellera désormais AREQ (CSQ) – Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec. Celui-ci vise à mieux refléter la diversification du membership de l'Association, tout en tenant compte du fait qu'une majorité de membres provient de l'éducation. Cela dit, au-delà de la nouvelle dénomination, le sigle « AREQ » est maintenu et servira à désigner couramment l'Association.

Davantage de précisions et d'indications seront fournies à ce sujet aux régions et aux secteurs au cours des prochaines semaines, et ce, afin que les membres de l'AREQ soient bien informés de cette modification au nom de l'Association.

---

## **L'AREQ adopte une « Déclaration sur l'indexation »**

Les quelque 650 personnes déléguées au 42<sup>e</sup> Congrès de l'AREQ ont unanimement adopté, le 4 juin, une déclaration à propos de l'indexation des régimes de retraite et interpellé la présidente du Conseil du trésor, Mme Monique Jérôme-Forget.

Rappelant l'échec du comité de travail sur l'évaluation du coût de l'indexation, dont le rapport a été rendu public la semaine dernière sans l'adhésion des personnes retraitées, l'AREQ entend accentuer la mobilisation de ses membres et ses pressions sur les élus au cours des prochains mois afin que les partis politiques prennent des engagements clairs et précis dans ce dossier. Dans l'intervalle, elle réclame de nouveau la création immédiate d'une table de travail permanente, réunissant le gouvernement et les associations de personnes retraitées, en vue de trouver une réponse concrète à la dégradation du pouvoir d'achat des personnes retraitées des secteurs public et parapublic.

Un communiqué à ce sujet ainsi que la déclaration complète sont disponibles au [www.araq.qc.net](http://www.araq.qc.net)



## L'A.R.E.Q. sur la place publique (communiqués)

### 4 juin :

Indexation des régimes de retraite :

« Madame Jérôme-Forget, il est temps de discuter... pour vrai ! »

### 28 mai :

Échec du comité de travail sur l'indexation : les retraités feront valoir leur point de vue légitime en commission parlementaire.

### 14-21-22 mai :

Bilans des assemblées générales

**Vous pouvez lire ces communiqués en vous rendant sur notre site Internet.**  
[www.areq.qc.net](http://www.areq.qc.net)

## Recherche sur la violence conjugale chez les femmes âgées

La récente reconnaissance de la violence conjugale chez les couples âgés comme problème social, alliée au manque de connaissances sur la dynamique entourant la problématique, suggère qu'il est essentiel de développer une meilleure compréhension de cette dernière afin d'améliorer les stratégies déployées pour répondre aux besoins des aînées.

Suivant les recommandations du plan d'action du ministère de la Santé et des Services sociaux, Lyse Montminy, professeure à l'École de service social de l'Université de Montréal, a été mandatée afin de réaliser une recherche sur les besoins des femmes de 60 ans et plus qui ont vécu ou qui vivent de la violence en contexte conjugal. Les objectifs de cette étude sont de se documenter sur le phénomène de la violence vécu par les personnes âgées (formes, conséquences, durée, manifestations), connaître le profil des personnes âgées vivant de la violence conjugale, identifier leurs besoins eu égard à la violence, explorer les formes d'aide disponibles ou celles qu'elles aimeraient recevoir et proposer des pistes d'intervention adéquates.

### Pour participer

Afin que leur échantillon soit représentatif de différentes situations, elles sollicitent votre participation pour obtenir les coordonnées de femmes qui répondent aux critères de sélection suivants :

- \* **Être une femme âgée de 60 ou plus**
- \* **Reconnaître avoir subi ou subir de la violence de la part du conjoint après 60 ans**
- \* **S'exprimer en français**

Votre aide est également sollicitée pour transmettre cette information aux femmes qui pourraient être intéressées à faire part de leurs expériences avec nous.

Pour toutes informations supplémentaires et pour transmettre les coordonnées des femmes qui pourraient à votre avis participer à l'étude, veuillez contacter **Christine Drouin** au 514 343-6111 poste 1-3735 ou au [christine.drouin@umontreal.ca](mailto:christine.drouin@umontreal.ca)

Vous pouvez également joindre Mme Lyse Montminy, professeure responsable du projet, au 514 343-5880, pour information.



## Prochaine parution de *Quoi de neuf ?*

Le numéro 5 (mai-juin) de la revue *Quoi de neuf ?* sera expédié aux membres à compter du 18 juin. Le dossier thématique de ce numéro est le 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec. En raison du calendrier de production de la revue, il ne sera pas question du dernier Congrès. Un article complet sera consacré au sujet à la rentrée (volume 31, numéro 1).

## Ateliers téléphoniques pour les personnes proches aidantes

17 juin 2008 / 14 h - 15 h

**Vivre avec un proche atteint d'une maladie mortelle : les deuils au quotidien** – La maladie d'un proche bouleverse la vie de la famille et implique des renoncements et des adaptations. Cet atelier propose une réflexion sur le sujet et est l'occasion d'en parler. Invitée spéciale : Monique Massé, psychologue.

17 juin 2008 / 19 h - 20 h

**Comment protéger la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer et sa famille : les aspects juridiques** – Êtes-vous protégés ? Est-ce que la personne que vous accompagnez est protégée ? Bref, ces questions légales sont primordiales pour tous. C'est pourquoi, il est important de parler du testament, de la procuration, du mandat de protection (mandat en cas d'incapacité), de l'homologation de ce mandat, d'un établissement d'un régime privé et public de protection. Conférencier : Mario Morin, avocat à la Clinique Juridique de Hull.

17 juin 2008 / 19 h - 20 h

**Les mille et une formes de répit !** – Invitée spéciale : Paulette Boucher, technicienne en service social, Centre de réadaptation Lucie-Bruneau. Toutes les personnes proches aidantes ont besoin de répit. Il peut prendre mille et une formes. Avez-vous identifié ce qui vous permet de faire le plein et de maintenir le cap ?

---

## Avis à nos membres masculins de 70 ans ou plus

Le Centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal réalise une enquête pancanadienne sur la santé des hommes de cinquante-cinq ans et plus. Étant donné l'intérêt de cette recherche et de ses éventuelles retombées quant au bien-être masculin, le Conseil exécutif de l'AREQ a autorisé le Centre de recherche à enquêter auprès de ses membres. Pour les besoins de l'enquête, seul un échantillon de membres masculins de soixante-dix ans et plus est requis. La participation est anonyme et le Centre s'engage à détruire toutes les données nominatives.

Ceux qui recevront le questionnaire par courrier, sont invités à le compléter. Il en va du mieux-être de nos membres masculins. Quant à l'AREQ, nous nous engageons à vous entretenir ultérieurement des résultats de l'enquête et de ses suites.

## AREQ-CSQ

Une association regroupant plus de 51 000 personnes retraitées de l'éducation et des autres services publics

### COORDONNÉES :

320, rue St-Joseph Est  
Bureau 100  
Québec QC G1K 9E7

### TÉLÉPHONE :

418 525-0611  
| 800 663-2408

### TÉLÉCOPIE :

418 525-0769

### COURRIEL :

[areq@csq.qc.net](mailto:areq@csq.qc.net)

[www.areq.qc.net](http://www.areq.qc.net)

Le Focus est un bulletin mensuel d'information destiné à l'ensemble des présidences régionales et sectorielles de l'AREQ.

### RESPONSABLE :

**Dominic Provost**

Conseiller en communication  
[provost.dominic@csq.qc.net](mailto:provost.dominic@csq.qc.net)

### COLLABORATRICE :

**Martine Faguy**

Secrétaire affectée aux communications, sociopolitique et condition des femmes  
[faguy.martine@csq.qc.net](mailto:faguy.martine@csq.qc.net)

## Pour simplifier la vie aux personnes qui déménagent

Avisez six ministères et organismes de votre changement d'adresse en une seule démarche : faites d'une pierre six coups !

- Directeur général des élections du Québec (DGEQ)
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)
- Revenu Québec
- Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)
- Régie des rentes du Québec (RRQ)
- Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

Trois façons de procéder : au comptoir d'un des bureaux de Services Québec, par téléphone au **514 644-4545** ou par Internet au [www.servicesquebec.gouv.qc.ca](http://www.servicesquebec.gouv.qc.ca) (espace Citoyens)

## Décès d'une pionnière : Mademoiselle Emma Massie

C'est avec regret que les membres de l'AREQ ont appris le décès d'une pionnière du syndicalisme enseignant. En effet, Mademoiselle Massie, comme elle souhaitait qu'on l'appelle, s'est éteinte en Outaouais, à la mi-mai, à l'âge de 103 ans.

Au fil de sa carrière, Emma Massie a œuvré comme enseignante, puis comme directrice d'école. Elle a participé à la fondation de ce qui allait devenir la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

L'AREQ perd en cette grande dame une de ses pionnières. En effet, Mademoiselle Massie a œuvré avec la fondatrice de l'AREQ, Laure Gaudreault. À la retraite, elle s'est engagée dans l'Association à différents niveaux en Outaouais. Ainsi, elle a fondé le «secteur Ottawa» et la région de l'Outaouais, dont elle fut présidente.

Emma Massie était également très impliquée dans sa communauté, notamment auprès de l'Association canadienne franco-ontarienne (ACFO) et d'organismes caritatifs de sa région, si bien qu'en 2004, le quotidien *Le Droit* la nommait Personnalité de la semaine. Elle a, enfin, remporté une mention spéciale d'honneur du jury dans le cadre du Gala de la personnalité de l'année 2004 Le Droit / Radio-Canada.